



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6^e séance du mardi 4 novembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2025/08 de la Municipalité, du 27 mars 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse à la pétition de M. Christophe Dubois et consorts « Pour la sauvegarde du bâtiment du café-restaurant "Les Alliés", ainsi que pour la pérennisation d'une activité de restauration dans ces locaux ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 4 novembre deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe